

Formation

« Stage de Perfectionnement en Extinction »

✓ Objectif :

- La formation de Manipulation des Extincteurs répond à la demande du code du travail (article R 4227-28 et R4227-39) qui prévoit que chaque salarié doit savoir se servir des moyens de premiers secours de lutte contre l'incendie.
- Perfectionnement du personnel à la manipulation des différents agents extincteurs sur des agrées spécialement aménagés. Cette obligation relève également des **arrêtés du 25 juin 1980** (règlement de sécurité des ERP) et du **18 octobre 1977** (règlement de sécurité en IGH), du **décret n°2011-1461 du 7 novembre 2011** relatif à l'évacuation des personnes handicapées des lieux de travail en cas d'incendie.

✓ Public concerné : Personnel de l'établissement

✓

✓ Durée du stage :

- ✓ 2 heures ou 3 heures

✓ Nombre de participants :

- ✓ 6 personnes maximum

✓ Programme du stage :

Partie théorique : (Rappel)

- La combustion
- Le triangle du feu. (Composition)
- Les classes de feu
- Les distances d'attaques
- Les procédés d'extinction
- Le développement d'un feu.

Partie pratique :

- Manipulation des différents agents extincteurs sur des agrées spécialement aménagés.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique
Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Boite à fumée
- Extincteurs appropriés
- « Camion feux » pour exercices sur feux réels

✓ **Pré requis** : avoir réalisé la formation Incendie « Manipulation extincteur »

✓ **Tarif** : Sur devis

✓ Modalités & délais d'accès

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
- L'accès à la formation est initié par l'employeur, peut être ouverte aux particuliers
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.
- Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

Un livret de formation et une attestation de stage sont remis aux participants



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : **0806 231 018 (numéro vert)**